

SEXES IDENTITÉS MASCULIN FÉMININ ÉDUCATION DROITS DES FEMMES
 STÉRÉOTYPES PRÉJUGÉS RESSEMBLANCES DIFFÉRENCES ORIENTATION
 ÉGALITÉ FILLES-GARÇONS, PARLONS-EN !
 VIVRE ENSEMBLE SEXES IDENTITÉS MASCULIN FÉMININ
 FÉMININ ÉDUCATION DROITS DES FEMMES STÉRÉOTYPES PRÉJUGÉS RESSEMBLANCES DIFFÉRENCES ORIENTATION
 SEMBLANCES DIFFÉRENCES ORIENTATION ÉGALITÉ PROFESSIONNELLE VIVRE ENSEMBLE
 ENSEMBLE SEXES IDENTITÉS MASCULIN FÉMININ ÉDUCATION DROITS DES FEMMES STÉRÉOTYPES PRÉJUGÉS RESSEMBLANCES DIFFÉRENCES ORIENTATION
 FEMMES STÉRÉOTYPES PRÉJUGÉS RESSEMBLANCES DIFFÉRENCES ORIENTATION

expo?quiz

ÉGALITÉ FILLES-GARÇONS, PARLONS-EN !

« GUIDE PRATIQUE D'UTILISATION »

**Support d'échanges et de réflexion
 autour de l'égalité
 entre les filles et les garçons**

expo?quiz

**ÉGALITÉ
 FILLES-GARÇONS,
 PARLONS-EN !**

L'égalité... Ce principe est au cœur de la République française, qui l'affirme dans sa devise *Liberté, égalité, fraternité* et dans sa constitution. Mais qu'en est-il en matière d'égalité filles-garçons ?
 Filles et garçons ont-ils la même place dans la société ?
 Mixité, parité... Est-ce que ça existe partout ?

AUX URNES CITOYENNES, CITOYENNES !
 Les femmes se sont battues au cours de l'histoire pour obtenir les mêmes droits que les hommes. Malgré des avancées dans la loi, l'égalité entre les deux sexes n'est pas encore une réalité.
 En France, les hommes ont obtenu le droit de vote en 1848. Il a fallu attendre le **xx^e** siècle pour que les femmes l'obtiennent.
 À quelles dates ces quatre pays ont-ils accordé le droit de vote aux femmes ?

1. France 2. Turquie 3. Émirats arabes unis 4. Australie
 a. 1902 b. 1934 c. 1944 d. 2006

QUESTION 1

Par un jeu de questions/réponses*, cette expo-quiz® vous permettra d'enrichir vos connaissances, de réfléchir et d'échanger avec les autres.
 * Pour certaines questions, plusieurs réponses sont possibles.

Une création : le moutard **rm**

Avec le soutien de : MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE ET DE LA JEUNESSE

En partenariat avec : PRÉFET DU RHÔNE, ACADÉMIE DE NANTES, PRÉFET DE LA RÉGION PAYS DE LA LOIRE, RÉGION PAYS DE LA LOIRE

Ce guide a pour objet de donner des clés d'utilisation de ce support d'échanges et de réflexions expo-quiz®, des idées et des pistes qui permettent de susciter et/ou de prolonger des actions de sensibilisation.

Une création



Avec le soutien de



En partenariat avec



SOMMAIRE

Données générales	page 2
Présentation du support expo-quiz®	pages 2 et 3
Déroulement type des animations	page 3
Cinq bonnes raisons d'organiser des temps de débat	page 4
Quelques conseils pour l'animation	page 5
Organisation type d'un kakémono.....	page 6
Égalité filles-garçons, parlons-en ! en un coup d'œil	page 7
Kakémono 1	pages 8 et 9
Kakémono 2	pages 10 et 11
Kakémono 3	pages 12 et 13
Kakémono 4	pages 14 et 15
Kakémono 5	pages 16 et 17
Kakémono 6	pages 18 et 19

AVANT-PROPOS

Nous remercions les personnes qui ont contribué à l'actualisation de cet outil et participé à son objectivité et à son intégrité : Raphaële HUGOT (DRDFE Auvergne-Rhône-Alpes), Florence FIORITI, Dorothee GABANOU (ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse, rectorat de l'académie de Lyon), Judith KLEIN et Laurie POTIER (ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse, DGESCO), Malika SAÏDI (ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse, rectorat de l'académie de Lyon).

DONNÉES GÉNÉRALES

1. OBJECTIFS

- Sensibiliser les publics à l'égalité entre les filles et les garçons.
- Permettre aux institutions, associations, etc. de multiplier la mise en place de temps de rencontres, d'échanges, de débats et de réflexions.
- Aider les acteurs de l'éducation, les acteurs territoriaux, etc. à parler de ce sujet avec leurs publics, que ce soit pendant des temps scolaires, périscolaires, de loisirs, à l'occasion d'événements, de temps de formation...

2. CONCEPT

Une expo-quiz® est un support original d'animation ayant pour fil conducteur des dessins de presse originaux et des questions à choix multiples qui, d'une part, permettent une découverte simple et ludique du sujet et, d'autre part, suscitent la réflexion, les échanges et le débat. Cette expo-quiz® est composée de 6 kakémonos et accompagnée des documents suivants :

- « Guide pratique d'utilisation » (20 pages A4) pour le médiateur ;
- « Vos réponses ! » (4 pages A5) et « Solutions ! » (4 pages A5) pour les participants.

3. PUBLICS

Cette expo-quiz® est accessible à tout public (à partir de 13 ans) dans le cadre de parcours accompagnés.

PRÉSENTATION DU SUPPORT EXPO-QUIZ®

1. PRINCIPE

L'expo-quiz® s'appuie sur une iconographie forte de 6 dessins de presse originaux et de 11 questions à choix multiples qui balayent les principaux thèmes liés à l'égalité filles-garçons.

2. PARCOURS PÉDAGOGIQUE

L'expo-quiz® est conçue comme un parcours pédagogique au cours duquel le public est amené à découvrir le sujet en décryptant différents niveaux de lecture (dessins de presse, questions à choix multiples, encadrés et visuels ressources et/ou campagnes de communication). En suscitant la surprise et la curiosité tout au long du parcours, l'expo-quiz® est le prétexte d'échanges et de débats.

3. ORGANISATION ET ANIMATION AUTONOME DE TEMPS DE DÉBAT

L'expo-quiz® est conçue pour être utilisée par les médiateurs de manière autonome. Le médiateur doit rester neutre et ne porter aucun jugement de valeur. Il doit se mettre en situation de déclencheur de parole et d'écoute. Il n'est pas obligatoirement en position de transmission de savoirs, il est plutôt un relais pour trouver l'information et/ou créer des contacts avec des spécialistes.

4. DES CADRES VARIÉS D'UTILISATION

L'expo-quiz® peut s'adapter à de très nombreux contextes d'utilisation :

- dans un lieu unique (centre de documentation et d'information [CDI] de collège ou de lycée, centre social, centre de loisirs, médiathèque, MJC...);
- dans un lieu de passage (hall de collège ou de lycée, de mairie, de centre social..., médiathèque, théâtre, galerie commerciale, etc.);
- dans le cadre d'un parcours de type jeu de piste : répartition des kakémonos en intérieur ou en plein air ;
- avec des jeunes, utilisation sans restriction durant les temps scolaires, périscolaires et de loisirs ;
- en appui d'un événement.

5. TRANSPORT ET MISE EN PLACE SIMPLE

Formule 1 - avec barres d'accrochage : transport facile de l'ensemble dans une housse (à pied, sans nécessité de disposer d'un véhicule) ; poids total de l'expo-quiz® : 6 kg. Différentes possibilités d'accrochage en fonction du type d'animation : paper-board, tableau, cimaises, grilles...

Formule 2 - autoportant (enrouleur) : transport dans 6 housses ; poids total de l'expo-quiz® : 30 kg.

DÉROULEMENT TYPE DES ANIMATIONS

1. PRÉPARATION

- Avant de commencer, visualisez l'ensemble de l'outil afin de vous faire une idée globale des contenus et des possibilités d'utilisation.
- Prévoyez d'installer l'expo-quiz® dans un espace permettant la circulation des participants.
- Photocopiez les documents « Vos réponses ! » et « Solutions ! » pour que chaque équipe en ait un exemplaire (suggestion : pour bien les distinguer, photocopiez « Vos réponses ! » sur du papier blanc et « Solutions ! » sur du papier de couleur). Le premier sera remis avant la visite, le second après, si vous le jugez pertinent.
- IMPORTANT ! N'oubliez pas de prévoir des crayons pour les participants.

2. AVANT LA VISITE

- Expliquez la thématique en quelques mots.
- Sachez que le parcours peut être réalisé individuellement ou en équipe (de préférence, pour susciter l'échange et l'argumentation).
- Avant le parcours, distribuez le document « Vos réponses ! ». Il permet aux participants de cocher leurs réponses sur le document tout en parcourant les 6 kakémonos de l'expo-quiz®.

3. VISITE DE L'EXPO-QUIZ®

- Comptez entre 15 et 20 minutes de parcours : c'est le temps idéal pour lire, réfléchir et répondre, dans de bonnes conditions, à chaque question.
- Des adultes peuvent être présents sur le parcours pour accompagner les visiteurs, répondre à d'éventuelles questions et encourager leur participation.
- Notez les remarques des participants que vous entendrez pour amorcer le débat après le parcours.

4. APRÈS LA VISITE

> UN TEMPS POUR DIALOGUER (VOIR P. 4-5)

L'expo-quiz® suscite des questions, des réflexions. Après la visite, un temps de discussion (même court), animé seul ou en binôme, par un adulte ou des jeunes, permet aux participants d'échanger entre eux, et les invite à présenter leurs opinions ou à relater leurs expériences. L'échange permet d'obtenir des réactions « à chaud », des remarques spontanées. C'est un moment où l'on peut revenir sur les paroles dites lors du parcours par les participants. Ce temps est important car les participants ne doivent pas rester avec des idées reçues et des préjugés. La réflexion et le débat engagés grâce aux questions sont propices à une meilleure compréhension et à une meilleure assimilation des messages.

> DISTRIBUTION DU DOCUMENT « SOLUTIONS ! »

Au moment où vous le jugerez opportun, vous pourrez remettre le document « Solutions ! » aux participants pour qu'ils vérifient leurs réponses et conservent une trace de ce temps d'échanges et de réflexion.

CINQ BONNES RAISONS D'ORGANISER DES TEMPS DE DÉBAT

POUR LES JEUNES :

1 DÉVELOPPER DES COMPÉTENCES

- Écouter et respecter la parole de chacun.
- Prendre la parole en public.
- Formuler une opinion.
- Construire une argumentation.
- Enrichir ses connaissances.

2 S'INTERROGER SUR UN SUJET

- Prendre le temps d'échanger sur des sujets de société et de la vie quotidienne.
- Répondre à des interrogations personnelles.
- Enrichir sa vision du monde.

POUR LES PROFESSIONNELS :

3 CONFRONTER PACIFIQUEMENT DES POINTS DE VUE

- Libérer la parole dans le respect mutuel de chacun.
- Participer à la construction de réflexions individuelles et collectives.
- Contribuer à la construction d'opinions personnelles.
- Éveiller la curiosité et l'esprit critique.
- Créer des demandes d'approfondissement.

4 LEVER DES STÉRÉOTYPES ET DES PRÉJUGÉS

- Déconstruire collectivement des clichés et des préjugés.
- Enrichir et faire évoluer son regard sur certains sujets.

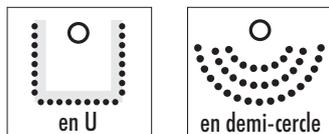
5 DÉVELOPPER DES VALEURS

- Ouvrir sur des pratiques démocratiques.
- Développer l'esprit de tolérance et de dialogue.
- Apaiser et réduire des tensions et des violences.

QUELQUES CONSEILS POUR L'ANIMATION

1. PRÉPARATION DU LIEU DE DÉBAT

- Il est très important de garantir une ambiance propice à l'échange. Il est recommandé de privilégier une disposition de salle en « U » ou en demi-cercle.



Chacun doit pouvoir prendre la parole ; il est important que tout le monde puisse se voir et s'entendre aisément.

- Le médiateur peut prévoir un objet faisant office de bâton de parole afin de réguler les interventions au sein du groupe.

2. LE TEMPS DU DÉBAT

- Animer en binôme (recommandé).

- Posture du médiateur :

- Animer avec humilité, dans la position d'un citoyen qui souhaite faciliter les échanges entre jeunes citoyens.
- Être « neutre » par rapport aux sujets abordés.
- Accompagner les jeunes vers une réflexion collective et des recherches autonomes.
- Prendre en considération la parole de tous.
- Donner la parole au plus grand nombre.
- Faire que chacun se respecte (pas de moquerie, de jugement...) et s'écoute.
- Passer un « contrat moral » pour que ce qui est dit ne soit pas répété en dehors du groupe.

3. APRÈS LE DÉBAT

- De nouveaux temps de discussion et de débat peuvent être prévus ultérieurement, pour permettre aux participants de mûrir leurs réflexions. Ces temps peuvent également vous permettre de compléter vos réponses aux questions posées dans le premier temps ou d'apporter les compléments d'information que vous jugerez utiles.

- Vous pouvez proposer des outils à réaliser par les participants :

- un exposé sur un sujet précis ;
- un atelier d'arts plastiques ou un atelier d'écriture sur le sujet ;
- un blog avec un forum de discussion ;
- un court-métrage de sensibilisation au sujet...

- Une rencontre avec des professionnels : vous pouvez organiser une rencontre avec un spécialiste du sujet ou avec une personne d'une association agréée engagée, qui témoignera de son travail.

4. QUESTIONNAIRE D'ÉVALUATION

Vous pouvez nous aider à faire évoluer nos expo-quiz® en remplissant en ligne un questionnaire d'évaluation à l'adresse ci-dessous. N'hésitez pas à nous faire part de vos suggestions et remarques à cette occasion : grâce à votre coopération, l'expo-quiz® pourra s'enrichir !

<https://sphinxdeclic.com/d/s/frqlst>



ORGANISATION TYPE D'UN KAKÉMONO

L'expo-quiz® s'articule autour de 6 kakémons. À l'exception du kakémono 1, tous sont structurés de la même manière, sur la base de quatre niveaux de lecture :

Format : 0,85 m (l) x 1,50 m (h)
Toile indéchirable très résistante,
classement M1 : non inflammable

Niveau 2

Questions à choix multiples

Elles permettent d'aborder plus facilement le sujet et d'engager l'échange. Chaque question peut être le point de départ d'un mini-débat.



Niveau 1

Dessin de presse

Une illustration originale qui sert d'accroche et permet d'entamer la discussion et le débat. Cette partie occupe 50 % de la surface du kakémono (avec la formule « barres d'accrochage », on peut plier le kakémono et n'utiliser que la partie haute pour susciter les premiers échanges).

Niveau 3

Un texte informatif court

apportant une information-clé, une définition...

Niveau 4

Un visuel ressource et/ou de campagne institutionnelle de communication, une affiche...

pour appuyer le message principal et élargir éventuellement le débat.

LA LECTURE D'IMAGES

Un dessin de presse peut être interprété de différentes manières suivant le contexte et les publics. L'équipe éditoriale et l'illustrateur peuvent prendre parti, dénoncer, se moquer, critiquer ou mettre en perspective...

Le dessin de presse qui introduit chaque kakémono peut faire l'objet d'échanges et être l'occasion d'un travail de lecture d'image avec les participants. Ce travail permet d'étudier, de décoder et de commenter les illustrations.

L'analyse des dessins de presse peut se faire en trois temps :

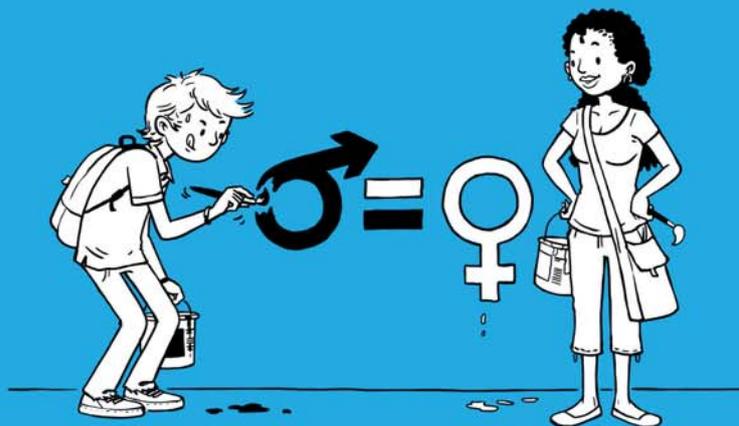
1. INVENTAIRE DES ÉLÉMENTS QUI COMPOSENT L'ILLUSTRATION ;
2. DESCRIPTION SIMPLE DE LA SITUATION ;
3. INTERPRÉTATION DE L'ILLUSTRATION : QU'ONT VOULU MONTRER LES AUTEURS ? QUELS SONT LES MESSAGES ?...

« ÉGALITÉ FILLES-GARÇONS, PARLONS-EN! »

EN UN COUP D'ŒIL

	Dessin de presse	Questions	Encadré
K1		Introduction et explication du concept de l'expo-quiz®	
		<p>QUESTION 1 - Aux urnes citoyens, citoyennes! À quelles dates ces quatre pays ont-ils accordé le droit de vote aux femmes?</p>	
K2		<p>QUESTION 2 - DES FEMMES ET DES HOMMES À la naissance, filles et garçons disposent de 23 paires de chromosomes. Combien de paires de chromosomes sont identiques?</p>	Des identités sexuées
		<p>QUESTION 3 - DISPOSER LIBREMENT DE SON CORPS Quelles sont les avancées qui ont eu lieu avant les années 1980?</p>	
K3		<p>QUESTION 4 - FEMMES, HOMMES : À VOS POSTES! Une instance est chargée, entre autres, de contrôler la représentation des femmes dans les médias audiovisuels [...]. Comment s'appelle-t-elle?</p>	Des stéréotypes ancrés et peu visibles
		<p>QUESTION 5 - DANS LES PAS DE NOS PARENTS Le droit au congé parental, c'est le droit de cesser temporairement son activité professionnelle pour s'occuper de son enfant. Quelle affirmation est exacte?</p>	
K4		<p>QUESTION 6 - UN CHOIX D'ORIENTATION GENRÉ? Dans l'enseignement supérieur, il y a plus de filles : a) à l'université, en langues et lettres? b) dans les classes préparatoires scientifiques? c) dans les formations d'ingénieurs?</p>	Le poids des mots
		<p>QUESTION 7 - FEMMES ET HOMMES, TOUS COMPÉTENTS, TOUTES COMPÉTENTES! Un garçon qui veut devenir sage-femme et une fille qui veut devenir ingénieure dans le bâtiment, c'est?</p>	
K5		<p>QUESTION 8 - INÉGALITÉ PROFESSIONNELLE Quel est le pourcentage de femmes salariées non cadres qui estiment avoir rencontré un frein professionnel en raison de leur sexe (pas augmentées, ni primées, promues, désignées pour une tâche valorisante, embauchées ou formées)?</p>	L'engagement des femmes en politique
		<p>QUESTION 9 - AGISSEMENTS SEXISTES AU TRAVAIL Quelle est la part de femmes déclarant avoir déjà été confrontées à une situation de sexisme ou de harcèlement sexuel au travail?</p>	
K6		<p>QUESTION 10 - HARCÈLEMENT Une fille, en se rendant dans son établissement scolaire, se fait siffler tous les jours par deux garçons qui attendent le bus devant chez elle. Qu'en pensez-vous?</p>	Vers qui se tourner?
		<p>QUESTION 11 - COMMENT RÉAGIR? Si vous êtes victime ou témoin de violences ou de discriminations sexistes, que faites-vous?</p>	

expo?quiz

ÉGALITÉ
FILLES-GARÇONS,
PARLONS-EN !

L'égalité... Ce principe est au cœur de la République française, qui l'affirme dans sa devise *Liberté, égalité, fraternité* et dans sa constitution. Mais qu'en est-il en matière d'égalité filles-garçons ?

Filles et garçons ont-ils la même place dans la société ?

Mixité, parité... Est-ce que ça existe partout ?

AUX URNES CITOYENS, CITOYENNES !

Les femmes se sont battues au cours de l'histoire pour obtenir les mêmes droits que les hommes. Malgré des avancées dans la loi, l'égalité entre les deux sexes n'est pas encore une réalité.

En France, les hommes ont obtenu le droit de vote en 1848. Il a fallu attendre le xx^e siècle pour que les femmes l'obtiennent. À quelles dates ces quatre pays ont-ils accordé le droit de vote aux femmes ?

- | | | | |
|-----------|------------|------------------------|--------------|
| 1. France | 2. Turquie | 3. Émirats arabes unis | 4. Australie |
| a. 1902 | b. 1934 | c. 1944 | d. 2006 |

Par un jeu de questions/réponses*, cette expo-quiz® vous permettra d'enrichir vos connaissances, de réfléchir et d'échanger avec les autres.

* Pour certaines questions, plusieurs réponses sont possibles.





PROBLÉMATIQUES

- Introduction à la thématique
- Pouvoir aborder les droits des femmes à travers l'histoire et à travers le monde

PISTES D'ÉCHANGES AUTOUR DE L'ILLUSTRATION

Que font les deux personnages ? Que peignent-ils sur le mur ?
 Que représentent les symboles dessinés ?
 Comment peut-on comprendre l'association de ces symboles avec le signe égal ?
 Que pensez-vous de l'égalité entre les hommes et les femmes ? Pensez-vous qu'elle est effective ? Ou pensez-vous qu'il y a encore des choses à faire pour arriver à atteindre l'égalité entre les deux sexes ?

QUESTION 1

À quelles dates ces quatre pays ont-ils accordé le droit de vote aux femmes ? Réponses = **Australie : 1902, Turquie : 1934, France : 1944 et Émirats arabes unis : 2006**

Petit à petit, au cours de l'histoire, les femmes ont acquis des droits que l'on considère aujourd'hui comme « élémentaires ». Ces acquis n'ont pas été obtenus au même rythme à travers le monde, et les discriminations, les dénis de droits et les violences à l'égard des femmes existent encore.

Le premier pays à avoir accordé le droit de vote aux femmes est la Nouvelle-Zélande en 1893, neuf ans avant l'Australie.

Dans la France libre, c'est en avril 1944 qu'une ordonnance donne les droits de vote et d'éligibilité aux femmes. La cause féminine est défendue « en réponse » à l'engagement des femmes dans la Résistance, telles que Lucie Aubrac, Bertie Albrecht ou Elsa Triolet. Les femmes votent pour la première fois le 29 avril 1945.

Dans les années 2000, le Moyen-Orient franchit le pas : le Qatar, Bahreïn, Oman, le Koweït, les Émirats arabes unis et l'Arabie saoudite légalisent le vote des femmes (pour ce dernier, la loi n'est effective qu'en 2015).

RESSOURCES DOCUMENTAIRES

ÉDUSCOL - Dossier « Égalité filles-garçons et prévention des violences sexistes et sexuelles »

Des ressources sur la thématique et la prévention des comportements sexistes et des violences sexuelles.
<http://eduscol.education.fr/pid23262/egalite-filles-garcons.html>

CANOPE - Dossier « Outils égalité filles-garçons »

Ce site a pour objectif de rappeler les grands enjeux de la transmission, à l'école et par l'école, d'une culture de l'égalité entre les filles et les garçons, entre les femmes et les hommes.
<https://www.reseau-canope.fr/outils-egalite-filles-garcons.html>

MINISTÈRE CHARGÉ DE L'ÉGALITÉ ENTRE LES FEMMES ET LES HOMMES, DE LA DIVERSITÉ ET DE L'ÉGALITÉ DES CHANCES

Des ressources disponibles en ligne telles que les chiffres-clés de l'égalité, des numéros utiles, des publications disponibles en téléchargement.
<https://www.egalite-femmes-hommes.gouv.fr/>

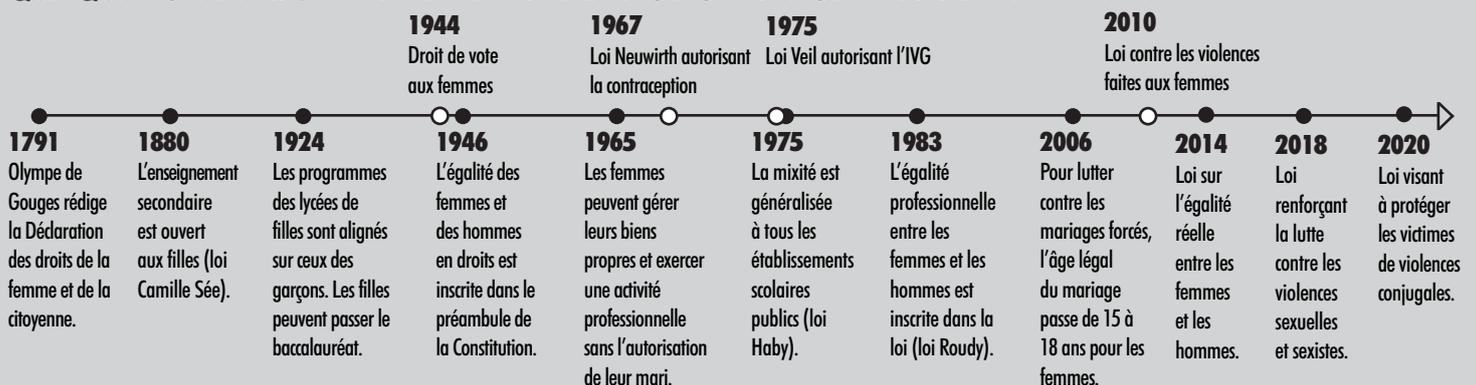
SUR LE CHEMIN DE L'ÉGALITÉ

La brochure *Filles et garçons sur le chemin de l'égalité, de l'école à l'enseignement supérieur*, éditée par la Direction de l'évaluation, de la prospective et de la performance, présente chaque année les chiffres-clés sexués en matière de réussite des élèves, de choix d'orientation et d'insertion professionnelle.
 Téléchargement à l'adresse suivante : <https://www.education.gouv.fr/filles-et-garcons-sur-le-chemin-de-l-egalite-de-l-ecole-l-enseignement-superieur-edition-2022-340445>

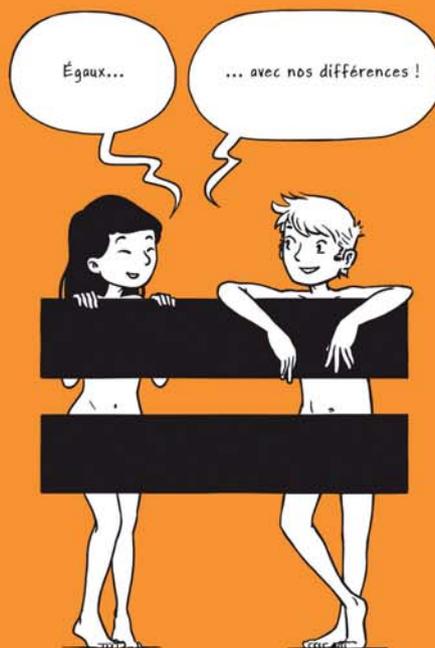
MATILDA - « Vivre l'égalité, des vidéos pour le plaisir d'apprendre »

Plus de 80 vidéos, accompagnées de ressources pédagogiques, sur les thématiques de l'égalité entre les sexes, dans tous les domaines, ainsi qu'une plate-forme collaborative. <https://matilda.education/>

QUELQUES DATES IMPORTANTES EN MATIÈRE DE DROITS DES FEMMES EN FRANCE



expo?quiz ÉGALITÉ FILLES-GARÇONS,
PARLONS-EN !



DES FEMMES ET DES HOMMES

À la puberté, les corps des filles et des garçons changent. Hommes et femmes possèdent des cellules spécifiques (spermatozoïdes et ovules) qui peuvent s'associer pour créer la vie.



À la naissance, filles et garçons disposent de 23 paires de chromosomes. Combien de paires de chromosomes sont identiques ?

- 13
- 18
- 22

DISPOSER LIBREMENT DE SON CORPS

En France, dans les années 1960, le combat pour la liberté et les droits des femmes s'accéléra. Les mouvements féministes clament haut et fort : « Mon corps m'appartient. »



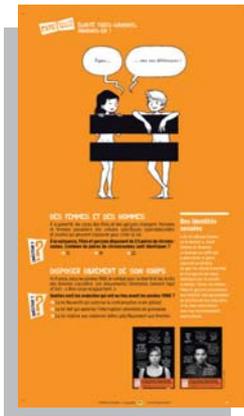
Quelles sont les avancées qui ont eu lieu avant les années 1980 ?

- La loi Neuwirth qui autorise la contraception orale (pilule)
- La loi Veil qui autorise l'interruption volontaire de grossesse
- La loi relative aux violences faites spécifiquement aux femmes

Des identités sexuées

« On ne naît pas femme, on le devient », disait Simone de Beauvoir. La biologie ne suffit pas à déterminer le genre masculin ou féminin. Ce que l'on attend d'une fille et d'un garçon est aussi déterminé par la société : la famille, l'école, les médias... Filles et garçons construisent leur identité, leur personnalité en fonction de leur éducation et de leurs interactions avec leur environnement socioculturel.





PROBLÉMATIQUES

- Comprendre les ressemblances et différences physiques
- Comprendre la différence entre sexe, genre et orientation sexuelle
- Le droit des femmes à disposer de leur corps
- Lutter contre l'homophobie et la transphobie

PISTES D'ÉCHANGES AUTOUR DE L'ILLUSTRATION

Quelles ressemblances y a-t-il entre un corps féminin et un corps masculin ?
 À l'inverse, quelles différences existe-t-il ?
 Quels sont les changements qui s'opèrent à la puberté pour ces deux corps ?
 Que pensez-vous des bulles de dialogue « égaux... » / « ... avec nos différences » ?
 En étant une fille, ou un garçon, est-il facile de s'habiller comme on veut ?
 D'adopter un certain maquillage, une certaine coupe de cheveux... ?
 Est-on libre de ses choix ?

QUESTION 2

À la naissance, filles et garçons disposent de 23 paires de chromosomes. Combien de paires de chromosomes sont identiques ?
Réponse = 22

Chaque cellule de l'être humain, sauf les cellules sexuelles, contient dans son noyau 22 paires de chromosomes, semblables dans chaque paire, et une vingt-troisième paire constituée des chromosomes qui déterminent le sexe. Chez la femme, il s'agit de deux chromosomes identiques notés X-X et chez l'homme d'un chromosome X associé à un chromosome différent noté Y. Cette différence d'ordre biologique fait de l'être humain une fille ou un garçon. À noter qu'il existe des personnes intersexuées qui naissent avec des caractéristiques biologiques qui ne correspondent pas ou qu'en partie à ces deux catégories.

QUESTION 3

Quelles sont les avancées qui ont eu lieu avant les années 1980 ? Réponses = la loi Neuwirth et la loi Veil

La loi Neuwirth qui autorise l'usage de contraceptifs, et notamment la pilule, est promulguée en décembre 1967. La loi Veil autorise l'interruption volontaire de grossesse en janvier 1975. Les années 1970 sont caractérisées par une série de lois reconnaissant la liberté de choix des femmes.

La loi relative aux violences faites spécifiquement aux femmes, aux violences au sein des couples et aux incidences de ces dernières sur les enfants date de juillet 2010. Depuis, de nombreuses lois et mesures visent à protéger les femmes contre les violences (voir frise p. 9).

DÉFINITION : TRANSGENRE/TRANSPHOBIE

Une personne transgenre a une identité de genre qui ne correspond pas à son sexe biologique (ex. : une personne de genre féminin née de sexe masculin). La transphobie est une hostilité envers les personnes transgenres qui peut se manifester sous forme de violences physiques ou verbales et amener des comportements discriminatoires. Il est important pour promouvoir l'égalité de lutter contre toutes les formes de discriminations.

ENCADRÉ

Des identités sexuées

« On ne naît pas femme, on le devient », disait Simone de Beauvoir. La biologie ne suffit pas à déterminer le genre masculin ou féminin. Ce que l'on attend d'une fille et d'un garçon est aussi déterminé par la société : la famille, l'école, les médias...

Filles et garçons construisent leur identité, leur personnalité en fonction de leur éducation et de leurs interactions avec leur environnement socioculturel.

Le sexe détermine si l'on est biologiquement une fille ou un garçon. Cependant, le fait « d'être une fille », « d'être un garçon » (l'identité de genre) dépend de l'environnement culturel : la petite fille imitera plus facilement une femme, le petit garçon imitera plus facilement un homme, en se conformant aux rôles sociaux que fixe la société. On peut aussi avoir le ressenti d'appartenir à l'autre sexe (c'est la transidentité). Quant à l'orientation sexuelle d'une personne, elle désigne l'attraction affective et/ou sexuelle qui peut porter sur les personnes du même genre que soi (homosexualité), sur les personnes du genre opposé (hétérosexualité) ou sur l'un ou l'autre genre (bisexualité). En résumé, l'orientation sexuelle est indépendante du genre (se percevoir comme fille, garçon, etc.) qui est lui-même indépendant du sexe biologique.

RESSOURCES

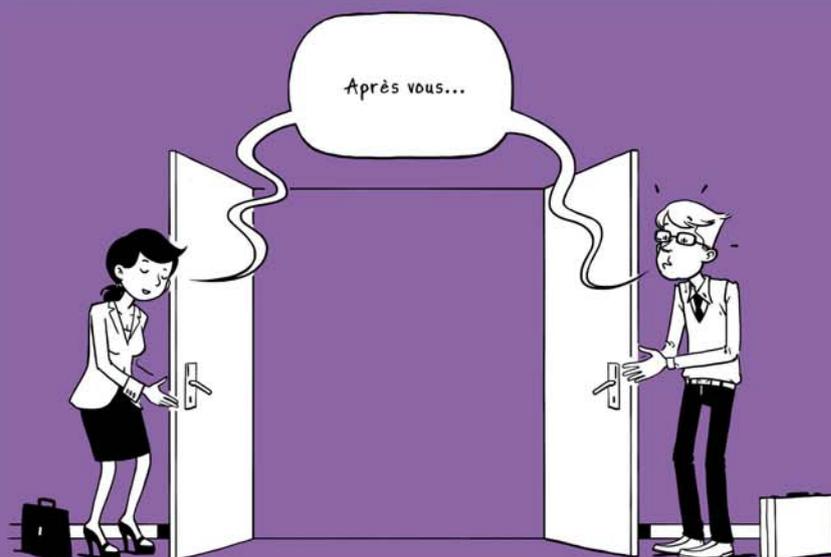


« Selon une étude de l'Ifop réalisée en 2018 pour la fondation Jean-Jaurès et la Dilcrah, l'établissement scolaire apparaît comme le lieu au sein duquel les agressions LGBTphobes sont les plus courantes (devant la rue et les transports en commun) : 26 % des personnes LGBT déclarent y avoir fait l'objet d'injures ou de menaces verbales, 13 % d'une ou plusieurs agressions physiques. » Extrait du Guide d'accompagnement de la campagne de prévention de l'homophobie et de la transphobie dans les collèges et les lycées (2019).

Un service d'écoute et d'aide pour les victimes et témoins a été mis en place, par téléphone 7j/7 de 8 h à 23 h :
0810 20 30 40 ou par e-mail ou livechat :
<https://www.ligneazur.org/>

Plus d'informations et d'autres ressources dans l'espace Éduscol
 « Prévention des LGBTphobies » :
<https://eduscol.education.fr/1590/prevention-des-lgbtphobies>

EXPO?QUIZ ÉGALITÉ FILLES-GARÇONS,
PARLONS-EN !



FEMMES, HOMMES : À VOS POSTES !

Les stéréotypes sexués sont encore largement véhiculés par les médias. Les contenus diffusés (films, séries, clips, publicités) contribuent à la transmission des clichés masculins ou féminins.



Une instance est chargée, entre autres, de contrôler la représentation des femmes dans les médias audiovisuels (agir contre les inégalités de représentation et veiller au respect de la dignité des personnes). C'est :

- L'Arcom
- La Dilcrah
- Le Défenseur des droits

DANS LES PAS DE NOS PARENTS

Les parents jouent un rôle important. Ils transmettent leurs valeurs, leurs convictions et leurs traditions. La société a longtemps admis que les femmes devaient s'occuper de la maison et des enfants, et que les hommes devaient « nourrir » et diriger la famille.



Le droit au congé parental, c'est le droit de cesser temporairement son activité professionnelle pour s'occuper de son enfant. Quelle affirmation est exacte ?

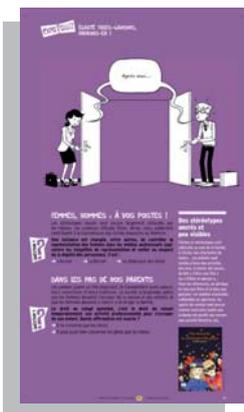
- Il ne concerne que les mères
- Il peut aussi bien concerner les pères que les mères

Des stéréotypes ancrés et peu visibles

Clichés et stéréotypes sont véhiculés au sein de la famille, à l'école, lors d'activités de loisirs... Les enfants sont incités à faire des activités, des jeux, à choisir des jouets, du fait « d'être une fille » ou « d'être un garçon »...

Pour les vêtements, on attribue le rose aux filles et le bleu aux garçons ; en matière d'activités culturelles ou sportives, les sports de combat sont perçus comme masculins tandis que la danse est plutôt vue comme une activité féminine, etc.





PROBLÉMATIQUES

- Les représentations des femmes dans les médias
- Les inégalités entre les hommes et les femmes au quotidien
- Reconnaître et lutter contre les stéréotypes de genre et le sexisme ordinaire

PISTES D'ÉCHANGES AUTOUR DE L'ILLUSTRATION

Que représente cette situation ? Qu'est-ce que la galanterie (*une « politesse » empressée envers les femmes*) ? Pourquoi le personnage masculin semble-t-il étonné ? Dans le cadre de l'égalité entre les femmes et les hommes, pensez-vous que la galanterie doit perdurer ? Si oui, pourquoi ? Si non, pourquoi ? Peut-on parler de sexisme « bienveillant » (*cela pourrait apparaître comme positif mais cela contribue à alimenter les inégalités et un rapport de domination entre hommes et femmes*) ?

QUESTION 4

Une instance est chargée, entre autres, de contrôler la représentation des femmes dans les médias audiovisuels [...]. C'est : Réponse = L'Arcom

En matière de droits des femmes, l'Arcom (anciennement CSA) a pour mission de veiller « *d'une part, à une juste représentation des femmes et des hommes dans les programmes des services de communication, d'autre part, à l'image des femmes qui apparaît dans ces programmes, notamment en luttant contre les stéréotypes, les préjugés sexistes, les images dégradantes, les violences faites aux femmes et les violences commises au sein du couple* ». (loi du 4 août 2014 sur l'égalité réelle entre les femmes et les hommes)

En 2020, la part des femmes présentes à l'antenne — télévision et radio confondues — se stabilise à 41 % (contre 59 % d'hommes). Reste qu'à présence égale, les femmes s'expriment toujours moins que les hommes. Le temps de parole des femmes mesuré par l'INA (35 %) est inférieur au taux de présence.

Source : Arcom — <https://www.csa.fr/Protector/Droits-des-femmes>

QUESTION 5

Le droit au congé parental, c'est le droit de cesser temporairement son activité professionnelle pour s'occuper de son enfant. Quelle affirmation est exacte ? Réponse = il peut aussi bien concerner les pères que les mères.

On constate une amélioration de la participation des pères à la vie familiale, mais l'arrivée d'un enfant impacte bien majoritairement l'emploi des femmes : le taux d'activité des mères baisse lorsque la famille s'agrandit. En France, plus d'une mère sur deux d'enfants de moins de 8 ans s'est arrêtée de travailler après la naissance de ses enfants ou a réduit temporairement son temps de travail (au moins un mois au-delà de son congé de maternité).

En 2014, le gouvernement a réformé le congé parental, en encourageant un partage de la prise du congé parental d'éducation entre les deux parents. Par cette mesure, il entend permettre aux femmes de retourner plus rapidement sur le marché du travail et inciter davantage les pères à s'arrêter de travailler pour élever leur enfant (moins de 1 % des pères l'ont fait — étude OFCE 2021).

Une avancée majeure à noter en juillet 2021 : la durée du congé paternité est passée de 14 à 28 jours (dont 7 obligatoires) pour réduire la pression pesant sur les mères, mieux partager les tâches et rapprocher les pères de leur enfant.

ENCADRÉ

Des stéréotypes ancrés et peu visibles

Clichés et stéréotypes sont véhiculés au sein de la famille, à l'école, lors d'activités de loisirs... Les enfants sont incités à faire des activités, des jeux, à choisir des jouets du fait « d'être une fille » ou « d'être un garçon ». ... Pour les vêtements, on attribue le rose aux filles et le bleu aux garçons. En matière d'activités culturelles ou sportives, les sports de combat sont perçus comme masculins et la danse comme une activité plutôt féminine, etc.

Relevant de l'ordre du jugement, les stéréotypes se traduisent par des attitudes et des opinions simplifiées à l'extrême, souvent erronées, et aboutissent à un ensemble de croyances portant sur les caractéristiques d'un groupe (par exemple : « Les femmes sont plus douces que les hommes », « Les hommes sont faits pour diriger. »). Ils constituent la base sur laquelle peuvent prendre appui des comportements discriminatoires.

DÉFINITION : SEXISME ORDINAIRE

Le sexisme ordinaire se traduit par des propos, des gestes, des comportements qui, bien qu'en apparence anodins, ont pour effet (de façon consciente ou inconsciente) d'exclure, de marginaliser ou d'inférioriser les femmes. Il contribue à renforcer les inégalités entre les femmes et les hommes au sein de la société et participe à la banalisation des violences faites aux femmes.

RESSOURCES



Certaines productions éditoriales, certains films perpétuent les stéréotypes et les nourrissent. Des bibliographies conçues par L'Atelier des Merveilles (Le Teil, Ardèche) et une filmographie réalisée par la Fédération des œuvres laïques de la Drôme ont pour but d'aider les parents, les enseignants et les médiateurs à trouver des outils pour réfléchir avec les jeunes aux stéréotypes et aux représentations des femmes et des hommes, vers plus d'égalité :

Bibliographies

- *Fille, garçon, l'aventure d'être soi*, 76 albums jeunesse (2015)
- *Pour bousculer les stéréotypes fille garçon* (2013)
- *Pour vivre ensemble riches de nos différences* (2011)
- *Pour l'égalité entre filles et garçons*, 100 albums jeunesse (2009)

Filmographies

- *Féminin-masculin*, 100 films pour lutter contre les stéréotypes (1^{re} édition 2014, 2^e édition, 2018)

Bibliographies et filmographie à retrouver sur :

www.drome.gouv.fr/lutte-contre-les-stereotypes-des-le-plus-jeune-age-a6980.html

À découvrir également, le site Genrimages

Proposée par le Centre audiovisuel Simone-de-Beauvoir, cette banque d'images et de vidéos annotées et décryptées permet de travailler sur les stéréotypes de genre et de lutter contre le sexisme : www.genrimages.org

EXPO?QUIZ ÉGALITÉ FILLES-GARÇONS,
PARLONS-EN !



UN CHOIX D'ORIENTATION GENRÉ ?

Un parcours littéraire ou social pour les filles, scientifique et technique pour les garçons ? Le moment de choisir sa spécialité est l'occasion de sortir des stéréotypes et de faire de vrais choix.

Dans l'enseignement supérieur, il y a plus de filles :

- a) à l'université, en langues et lettres :
→ vrai → faux
- b) dans les classes préparatoires scientifiques :
→ vrai → faux
- c) dans les formations d'ingénieurs :
→ vrai → faux

* Source : ministère de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports - 2022

FEMMES ET HOMMES, TOUS
COMPÉTENTS, TOUTES COMPÉTENTES !

Les femmes représentent près de la moitié de la population active. On constate qu'elles occupent majoritairement des emplois dans les secteurs incarnant les « vertus féminines » (infirmière, assistante sociale, maîtresse d'école...) et qu'elles sont moins présentes dans les métiers de l'industrie, souvent perçus comme « masculins ».

Un garçon qui veut devenir sage-femme et une fille qui veut devenir ingénieure dans le bâtiment, c'est :

- courageux : ils ne se sont pas souciés des clichés
- impossible : la fille n'a pas les compétences physiques requises et le garçon n'a pas la sensibilité adaptée au poste

Le poids
des mots

L'usage du féminin a longtemps été dans les normes et au Moyen Âge, des métiers ou titres exercés par les femmes étaient nommés au féminin (ex. : une « inventeure », une « commandante »). Ce sont les réformes des grammairiens au XVII^e siècle qui ont « imposé » la règle du masculin qui l'emporte. En 1986, une circulaire du Premier ministre, renforcée en 1998, recommande la féminisation des noms de métiers pour que l'accès des femmes à des fonctions de plus en plus diverses trouve sa traduction dans le vocabulaire.



QUESTION 6 ?

QUESTION 7 ?



PROBLÉMATIQUES

- La persistance d'une orientation sexuée
- Les stéréotypes de genre liés aux métiers
- La féminisation des noms

PISTES D'ÉCHANGES AUTOUR DE L'ILLUSTRATION

Cette situation vous paraît-elle surprenante? Que met-elle en avant (un stéréotype de genre)? Existe-t-il des métiers masculins? Des métiers féminins? Est-ce facile d'assumer des envies ou des choix qui ne correspondent pas à l'image que les autres se font de nous? Au moment de s'orienter, pense-t-on toujours à toutes les possibilités qui s'offrent à nous, sans être influencé? Parmi vous, est-ce que certains ou certaines ont envie de faire un métier dit « masculin » ou « féminin »? Quels sont les freins que l'on peut rencontrer quand on fait ce genre de choix? Comment peut-on surmonter les difficultés et les obstacles?

QUESTION 6

- Dans l'enseignement supérieur, il y a plus de filles :**
- a) à l'université, en langues et lettres : réponse = vrai
 - b) dans les classes préparatoires scientifiques : réponse = faux
 - c) dans les formations d'ingénieurs : réponse = faux

On constate la persistance d'une orientation sexuée dans les choix d'option et de spécialité dans l'enseignement secondaire, puis pour les études supérieures. De manière générale, les filles se dirigent majoritairement vers les filières langues, lettres et sciences humaines : elles représentent 70 % des inscrites à l'université en langues, lettres et sciences humaines, 86 % dans les formations paramédicales et sociales. Force est de constater qu'elles ne représentent que 29 % des élèves dans les formations d'ingénieurs, 31 % dans les classes préparatoires scientifiques et 41 % en sciences fondamentales et en Staps.

Source : ministère de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports. Rapport Filles et garçons sur le chemin de l'égalité. De l'école à l'enseignement supérieur, 2022.

À découvrir également, Les Décodeuses du numérique

Proposée par le CNRS, cette BD est disponible au téléchargement (avec des ressources pédagogiques) :

<https://www.ins2i.cnrs.fr/fr/les-decodeuses-du-numerique>

QUESTION 7

Un garçon qui veut devenir sage-femme et une fille qui veut devenir ingénieure dans le bâtiment, c'est :
Réponse = courage : ils ne se sont pas souciés des clichés.

Au moment de choisir une orientation, l'essentiel est de savoir ce que l'on veut, sans se laisser influencer par l'image que les autres ont de nous, ou l'image que l'on peut avoir de certains secteurs d'activités. À tous les niveaux des entreprises, dans tous les secteurs, les postes sont étudiés pour être accessibles à tous, hommes et femmes. Les hommes peuvent exercer des activités dites « féminines » et les femmes peuvent parfaitement exercer des métiers dits « masculins ». Dans tous les cas, c'est la formation et l'apprentissage qui donnent les capacités et les qualités requises pour chaque métier.

ENCADRÉ

Le poids des mots

L'usage du féminin a longtemps été dans les normes et, au Moyen Âge, des métiers ou titres exercés par les femmes étaient nommés au féminin (ex. : une « inventeure », une « commandante »). Ce sont les réformes des grammairiens au XVII^e siècle qui ont « imposé » la règle du masculin qui l'emporte.

En 1986, une circulaire du Premier ministre, renforcée en 1998, recommande la féminisation des noms de métiers pour que l'accès des femmes à des fonctions de plus en plus diverses trouve sa traduction dans le vocabulaire.

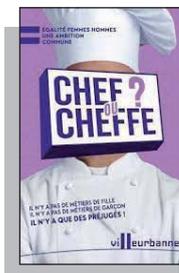
Aujourd'hui, l'objectif de l'écriture inclusive est de permettre aux filles comme aux garçons de se sentir représentés et de s'identifier aux propos, mais elle provoque de nombreux débats et n'est pas adoptée partout.

Pour les institutions, il existe un guide pratique : *Pour une communication publique sans stéréotype de sexe*, publié par le Haut Conseil à l'égalité entre les femmes et les hommes.

Il propose, entre autres, d'accorder les noms de métiers, titres, grades et fonctions ; d'user du féminin et du masculin dans les messages adressés à tous et toutes ; de parler « des femmes » plutôt que de « la femme », des « droits humains » plutôt que des « droits de l'homme » et de diversifier les représentations des femmes et des hommes.

https://www.haut-conseil-egalite.gouv.fr/IMG/pdf/guide_egacom_sans_stereotypes-2022-versionpublique-min-2.pdf

VISUEL



Affiche issue d'une campagne créée par la ville de Villeurbanne (Rhône) pour lutter contre les préjugés et faire prendre conscience des stéréotypes, pour changer les pratiques sociales.

DES TEMPS FORTS À RETENIR

Journées internationales

- 6 février, Journée mondiale de lutte contre les mutilations génitales féminines
- 8 mars, Journée internationale des droits des femmes
- 25 novembre, Journée internationale pour l'élimination de la violence à l'égard des femmes

expo ? QUIZ ÉGALITÉ FILLES-GARÇONS,
PARLONS-EN !



INÉGALITÉ PROFESSIONNELLE

En dépit de leur niveau d'étude plus élevé, les femmes occupent des postes moins qualifiés que les hommes et dans des domaines moins rémunérateurs.



Quel est le pourcentage de femmes salariées non cadres qui estiment avoir rencontré un frein professionnel en raison de leur sexe (pas augmentées, primées, promues, désignées pour une tâche valorisante, embauchées ou formées) ?

- 5 % → 31 % → 51 %

* Source : « Agir contre le sexisme au travail » CSEPBVA - Novembre 2016

AGISSEMENTS SEXISTES AU TRAVAIL

Agissements sexistes (remarques, blagues dévalorisantes, distribution inéquitable de la parole...) et harcèlement sexuel (pressions pour obtenir un acte de nature sexuelle, contacts physiques non désirés) : tous ces comportements sont punis par la loi.



Quelle est la part de femmes déclarant avoir déjà été confrontées à une situation de sexisme ou de harcèlement sexuel au travail ?

- 1 femme sur 10 → 1 femme sur 5 → Plus d'1 femme sur 2

* Source : Enquête « Harcèlement au travail » - Hsp/Fondation Jean Jaures/FEPS - 2019

L'engagement des femmes en politique

Depuis 1944, les femmes sont électrices et éligibles dans les mêmes conditions que les hommes. Elles sont cependant restées longtemps sous-représentées dans les scrutins électoraux et la politique. Pour répondre à cette sous-représentation, le principe de parité est adopté le 6 juin 2000 et renforcé par plusieurs lois depuis.





PROBLÉMATIQUES

- Les inégalités hommes-femmes dans le monde professionnel
- La discrimination sexiste et les violences sexuelles au travail
- L'engagement des femmes en politique et la parité

PISTES D'ÉCHANGES AUTOUR DE L'ILLUSTRATION

Comment peut-on qualifier cette situation présentée sur un ton humoristique ? Peut-on la qualifier de sexiste ? Qu'est-ce que le sexisme ? Qu'est-ce qu'une discrimination sexiste (voir encadré définition ci-dessous) ? Avez-vous d'autres exemples de situations sexistes/de discriminations que vous auriez pu vivre ou dont vous auriez pu être témoin ?

DÉFINITION : DISCRIMINATION

C'est une inégalité de traitement infligée à une personne ou à un groupe de personnes. Elle peut se produire, par exemple, à l'occasion d'une demande d'inscription, d'accès à un stage, une école, un emploi, un logement. . . La discrimination sexiste est une discrimination due au fait d'être une femme ou un homme.

QUESTION 8

Quel est le pourcentage de femmes salariées non cadres qui estiment avoir rencontré un frein professionnel en raison de leur sexe [...] ? Réponse = 51 %

Les résultats de l'enquête CSEP/BVA « Agir contre le sexisme au travail » (novembre 2016) montrent le poids important du sexisme dans le quotidien de femmes non cadres.

Les femmes subissent de nombreuses inégalités au travail : salaire, durée du temps de travail et taux d'activité. En effet, en 2019, leur salaire était en moyenne inférieur de 22 % à celui des hommes. Les femmes sont aussi plus nombreuses à travailler à temps partiel. L'arrivée des enfants augmente davantage les inégalités : en 2020, 81 % des mères en couple étaient en activité contre 96 % des pères. On note cependant des progrès : en 2020, 43 % des cadres étaient des femmes et cette proportion a doublé en quarante ans.

Source : Femmes et hommes, l'égalité en question, Insee, 2022.

QUESTION 9

Quelle est la part de femmes déclarant avoir déjà été confrontées à une situation de sexisme ou de harcèlement sexuel au travail ? Réponse = Plus d'1 femme sur 2

Une étude* menée dans cinq pays d'Europe révèle que 60 % des Européennes interrogées ont déjà été victimes d'une forme de sexisme ou de harcèlement sexuel au travail au cours de leur vie professionnelle. Une autre enquête (CSEP/BVA « Agir contre le sexisme au travail ») montre le poids important du sexisme dans le quotidien de femmes non cadres. 81 % des femmes victimes ont déjà adopté une conduite d'évitement (ne pas porter certaines tenues, éviter de croiser certains collègues, ne pas se rendre à certains déjeuners, ne pas prendre la parole en public, ne pas demander certains postes. . .) pour ne pas avoir à affronter des propos ou comportements sexistes.

*Enquête « Harcèlement sexuel au travail », Ifop/Fondation Jean-Jaurès/FEPS, 2019

ENCADRÉ

Engagement des femmes en politique

Depuis 1944, les femmes sont électrices et éligibles dans les mêmes conditions que les hommes. Elles sont cependant restées longtemps sous-représentées dans les scrutins électoraux et la politique. Pour répondre à cette sous-représentation, le principe de parité est adopté le 6 juin 2000 et renforcé par plusieurs lois depuis.

Les lois sur la parité prévoient notamment des pénalités financières pour les partis qui ont un écart trop important entre le nombre de femmes et d'hommes lors de la désignation des candidats.

Les différentes mesures prises, même s'il reste des efforts à poursuivre, ont permis un réel progrès de représentation des femmes : en 2022, l'Assemblée nationale compte 37 % de femmes (contre 10,9 % en 1999) et en 2020 le Sénat comptait 33 % de femmes (contre 5,6 % en 1999). Cependant, les femmes sont souvent présentes sur des fonctions moins élevées que les hommes. En 2021, 42 % des conseillers municipaux étaient des femmes, mais les femmes maires n'étaient que 20 % (source Insee).

VISUEL



Campagne de communication d'intérêt général du Laboratoire de l'égalité destinée à lutter contre les propos et les pratiques sexistes. Le Laboratoire de l'égalité souhaite interpeller l'opinion et créer une mobilisation collective pour l'égalité femmes-hommes avec la signature du Pacte pour l'égalité. Plus d'informations : www.laboratoiredeegalite.org

LE HAUT CONSEIL À L'ÉGALITÉ

Le Haut Conseil à l'égalité entre les femmes et les hommes (HCE), créé en janvier 2013, a pour mission de rédiger un rapport annuel sur l'état du sexisme en France. Entre autres, il assure la concertation avec la société civile, anime le débat public sur les grandes orientations de la politique des droits des femmes et de l'égalité et formule des recommandations, des avis au Premier ministre.

Plus d'informations : www.haut-conseil-egalite.gouv.fr/

À découvrir également, le 1^{er} baromètre du sexisme :

<https://haut-conseil-egalite.gouv.fr/stereotypes-et-roles-sociaux/travaux-du-hce/article/rapport-2022-sur-l-etat-du-sexisme-en-france-sexisme-en-2022-le-1er-barometre>

EXPO ? QUIZ ÉGALITÉ FILLES-GARÇONS,
PARLONS-EN !



HARCÈLEMENT

L'espace public (la rue, les parcs...) est un lieu accessible par tous et pour tous. Chacun a le droit au respect.



Une fille, en se rendant dans son établissement scolaire, se fait siffler tous les jours par deux garçons qui attendent le bus devant chez elle. Qu'en pensez-vous ?

- C'est une situation banale, une tentative de drague
- C'est du harcèlement
- Elle n'est pas polie si elle ne leur parle jamais
- Elle devrait changer de trajet

COMMENT RÉAGIR ?

Se respecter pour mieux vivre ensemble : c'est à chacun et chacune d'agir au quotidien pour l'égalité femmes-hommes.



Si vous êtes victime ou témoin de violences ou de discriminations sexistes, que faites-vous ?

- Je ne dis rien / je ne fais rien
- J'en parle à mon entourage (parents, un ou une amie, etc.)
- Je contacte le 119 / le 3919 / le Défenseur des droits
- Je contacte une association spécialisée

Vers qui se tourner ?

Fil Santé Jeunes
N° vert 0 800 235 236
www.filsantejeunes.com

Arrêtons les violences
Tél. 3919
www.arretonstesviolences.gouv.fr

Viols femmes informations
N° vert 0 800 05 95 95

Non au harcèlement
Tél. 3020
www.nonauharcèlement.education.gouv.fr



Une création le moutard

Avec le soutien de MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE ET DE LA JEUNESSE

En partenariat avec PRÉFET DU RHÔNE, ACADÉMIE DE NANTES, PRÉFET DE LA RÉGION PAYS DE LA LOIRE, RÉGION PAYS DE LA LOIRE



PROBLÉMATIQUES

- Le harcèlement
- Les violences sexuelles
- Savoir comment réagir et vers qui se tourner

PISTES D'ÉCHANGES AUTOUR DE L'ILLUSTRATION

À quelle œuvre ce dessin fait-il référence? (Le Corbeau et le Renard, *Jean de La Fontaine*). Que veut le renard? Comment s'y prend-il pour parvenir à ses fins? Quelle est la réaction du corbeau? Comment l'histoire va-t-elle se terminer selon vous?
Quelle situation l'illustrateur a-t-il voulu dénoncer? Qu'est-ce que le harcèlement de rue? (*Le fait d'imposer des comportements, des propos intimidants, insistants, irrespectueux, humiliants ou menaçants, en raison du sexe, du genre ou de l'orientation sexuelle*). À votre avis, que recherchent les « harceleurs »? Et que ressentent les victimes?

QUESTION 10

Une fille, en se rendant dans son établissement scolaire, se fait siffler tous les jours par deux garçons qui attendent le bus devant chez elle. Qu'en pensez-vous?
Réponse = c'est du harcèlement.

Le harcèlement, ce sont de petites attaques répétées, des comportements blessants qu'une personne fait subir à une autre régulièrement (propos insultants, à l'oral ou par SMS, sur les réseaux sociaux... ; blagues, gestes grossiers, sifflements...). On parle de harcèlement sexuel quand la sexualité entre en jeu. Ce sont surtout des femmes qui en souffrent et qui en sont victimes. Même si le mouvement lancé par des actrices fin 2017 contre un producteur américain pour dénoncer publiquement ses actes a permis de plus en plus de dénonciations, les victimes parlent peu. Certaines ressentent de la honte ou de la peur. Il est important de repérer, d'empêcher, de dénoncer les actes sexistes et le harcèlement. Le harcèlement sexuel est puni de 2 ans de prison et 30 000 euros d'amende (3 ans de prison et 45 000 euros d'amende si la victime a moins de 15 ans).

Dans cette situation, changer de trajet est parfois une solution adoptée par les filles, on parle alors de stratégie d'évitement. Cela perpétue le sentiment que c'est aux filles de s'adapter alors que c'est à tout un chacun de faire de l'espace public un endroit sûr.

QUESTION 11

Si vous êtes victime ou témoin de violences ou de discriminations sexistes, que faites-vous?
Réponses = j'en parle à mon entourage (parents, un ou une amie, etc.); je contacte le 119/le 3919/le Défenseur des droits; je contacte une association spécialisée.

Tout dépend de la situation dans laquelle on se trouve. Dans tous les cas, il faut en parler pour trouver une aide appropriée. En parler à son entourage peut permettre d'être soutenu et accompagné dans les démarches et de ne pas être seul. Cette question est l'occasion de présenter chacune de ces institutions et de permettre aux jeunes de les connaître pour trouver des ressources et de l'aide en cas de besoin.

VERS QUI SE TOURNER?

Ministère chargé de l'Égalité entre les femmes et les hommes, de la Diversité et de l'Égalité des chances

De nombreuses informations disponibles sur les droits des femmes, sur les chiffres-clés de l'égalité, ainsi que sur les violences faites aux femmes.
www.egalite-femmes-hommes.gouv.fr

Fil Santé Jeunes

N° vert 0 800 235 236 anonyme et gratuit pour les 12-25 ans tous les jours de 9 h à 23 h – www.filsantejeunes.com

Arrêtons les violences



Dans le cadre du plan du gouvernement contre les violences faites aux femmes, un numéro d'aide aux victimes a été mis en place. Le 3919 est un numéro d'accueil téléphonique et d'orientation des femmes victimes ou des témoins de violences. L'appel est possible 7 jours sur 7, anonyme, gratuit même depuis un portable.
Plus d'infos : <https://arretonslesviolences.gouv.fr/>

Viols femmes informations

N° vert 0 800 05 95 95 – <https://ctcv.asso.fr/>

« Non au harcèlement »

Le 3020 est un numéro gratuit depuis un téléphone fixe ou un portable et ouvert du lundi au vendredi de 9 h à 18 h (sauf les jours fériés) :
<https://www.nonauharcèlement.education.gouv.fr/>

AUTRES RESSOURCES

Le Défenseur des droits

www.defenseurdesdroits.fr

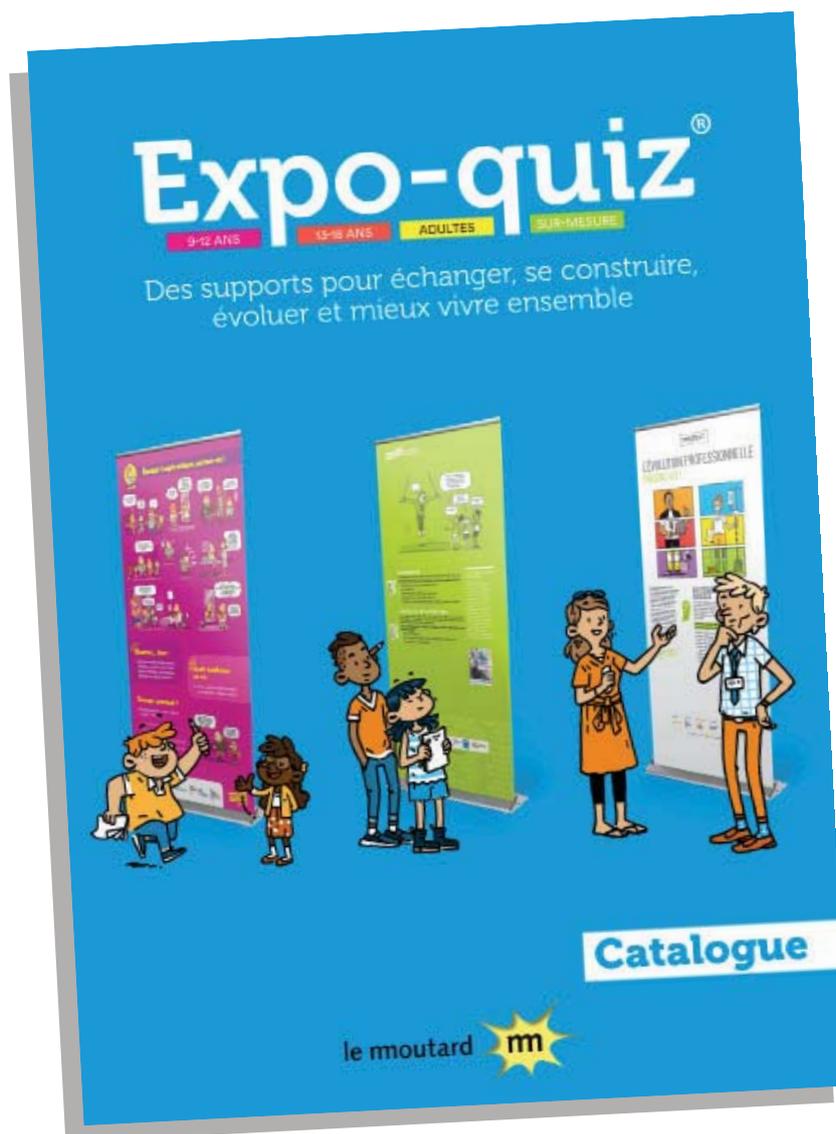
Fédération nationale des CIDFF

La Fédération nationale des centres d'information sur les droits des femmes et des familles est un relais de l'action des pouvoirs publics en matière d'accès aux droits pour les femmes, de lutte contre les discriminations sexistes et de promotion de l'égalité entre les femmes et les hommes. Plus d'informations et coordonnées des CIDFF en région : <https://fncidff.info>

Centre Hubertine-Audert

Centre francilien pour l'égalité femmes-hommes. De nombreuses ressources et des campagnes de sensibilisation pour les jeunes à retrouver sur : <https://www.centre-hubertine-audert.fr/>
L'Observatoire régional des violences faites aux femmes du centre propose également un site consacré au cybersexisme, #Stop Cybersexisme : <https://www.stop-cybersexisme.com/>

UNE EXPO-QUIZ®, C'EST QUOI ?



**Trois collections expo-quiz® pour susciter les échanges et la réflexion
avec les publics, à découvrir sur :**

www.lemoutard-expos.fr

Directeur de publication : Frédéric TOUCHET — Chargée de projet : Élodie ROUZÉ — Rédaction : Anne BAPTISTE, Lyson FAUCHERAND, Anaïs MOULIER, Élodie ROUZÉ, Frédéric TOUCHET
Illustrations : Nicolas JOURNOUD — Graphisme : Long Island — Relecture orthographique : Claire Mounier
Tous droits de reproduction réservés sans l'autorisation de l'éditeur

Une création



Avec le soutien de



En partenariat avec



Création et conception : le moutard 

www.lemoutard-expos.fr - V. Nantes 06.2023